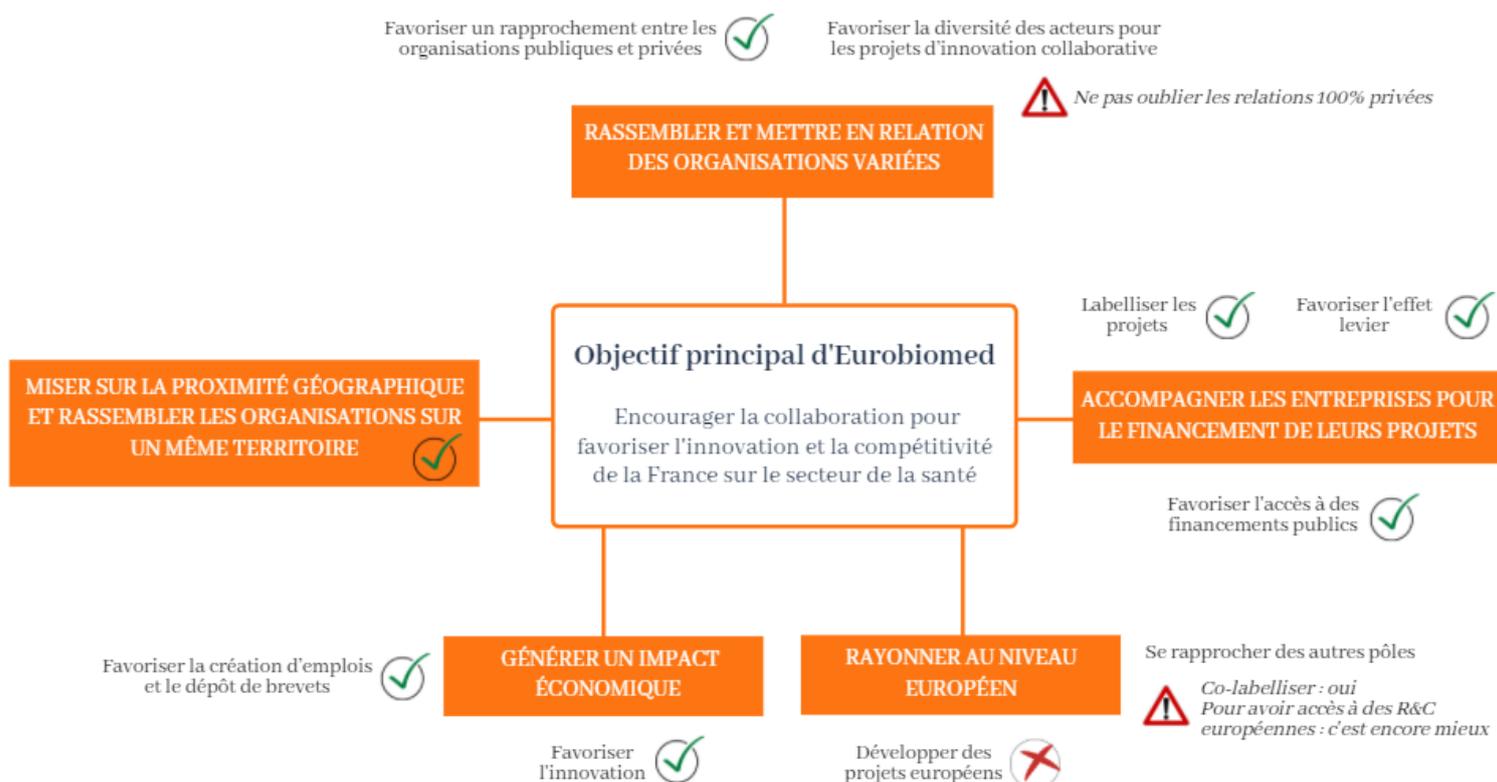


INNOVATION COLLABORATIVE : Les pôles de compétitivité jouent-ils leur rôle ?

Pour répondre à cette question, la Chaire Coo-innov publie sa seconde étude. Elle propose de mener une réflexion sur la structure des projets d'innovation collaborative labellisés par les pôles en s'appuyant sur l'exemple d'Eurobiomed, un pôle central de l'écosystème montpellierain.

Tels qu'ils ont été pensés par l'Etat lors de leur création en 2004, les pôles de compétitivité ont pour ambition d'améliorer la compétitivité de la France grâce au développement de projets d'innovation collaborative.

Mais est-ce que ces pôles jouent-ils bien leur rôle ?



La principale conclusion de ce rapport est : **oui, Eurobiomed favorise l'innovation et la compétitivité de la France grâce à ses projets collaboratifs** même si quelques améliorations sont possibles.

À propos

La Chaire Coo-innov (Coopétition et Ecosystème d'innovation) de la Fondation Université de Montpellier regroupe une quinzaine d'enseignants-chercheurs et de doctorants appartenant à l'Université de Montpellier (Institut Montpellier Management) et à Montpellier Business School. Son objectif est de favoriser les échanges et la diffusion des connaissances entre les chercheurs, les managers et les étudiants sur la collaboration et la compétition dans les écosystèmes d'innovation. Pour plus d'informations n'hésitez pas à consulter le site internet : <https://www.chairecooinnov.com/>

Contact

Camille Bildstein
Chargée de développement
camille.bildstein@umontpellier.fr
Tél : 04 34 43 21 27